

Création le 16 juin 1981

Affilié à la Fédération Française d'Etudes Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

**Présents :** Christophe Desboyaux, Alain Augustyn, David Hanin, Bernard Voix, Patrick Vieux, Pierre Lelovsky, Eric Cantarini, Yann Ciproso, Frédéric Demessmacker, Joseph Martin, Bruno De Oliveira, Bernard Six, Philippe Dupont, Alain Kampf, Pascale Mignon, Anne Briet, Agnès, Bruno François

<b>REUNION RENCONTRE CODEP – Mardi 07septembre 2021</b>	
<b>Maison association Robert Schuman- 18h30</b>	
<b>Sujet</b>	<b>Intervenant(s)</b>
<p><b><u>Introduction de la rencontre :</u></b></p> <p>Mot d'accueil du Président et du vice-président</p>	<p>Christophe D., David H.</p>
<p><b><u>Présentation des membres équipe CODEP :</u></b></p> <p>Présentation de chacun des participants et donc des membres du CODEP présents</p>	<p>Tous</p>
<p><b><u>Organisation CODEP et présidents de club :</u></b></p> <p><b><i>Comment souhaitez-vous que le CODEP communique (rencontres, mails, diffusion d'informations, etc.) ?</i></b></p> <p>La diffusion par mail semble la plus efficace. Cependant, pour éviter certains problèmes (mises en spam par exemple), il est demandé à ce que pour chaque club, les mails soient envoyés à une liste restreinte à 2 ou 3 personnes choisies par le président, en plus de lui-même.</p> <p>Moyens de communication : mails, site internet codep et facebook du codep</p> <p>Plusieurs participants se sont plaints du manque d'informations reçues cette dernière année (les PV ne sont pas en ligne, etc.). Il est vrai que la nouvelle équipe du CODEP a eu du mal à se réunir et à s'organiser depuis le début d'année et va faire les efforts nécessaires pour la mise en place d'une meilleure organisation.</p> <p>Cependant pour certains mails « réglementaires », il est nécessaire d'insérer des accusés de réception, et il est nécessaire que les destinataires valident ces accusés.</p> <p>Une newsletter du CODEP est proposée également pour informer régulièrement.</p>	
<p><b><u>Information sur les commissions :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Commission apnée :</b> Frédéric D. termine la réalisation des fosses apnée en début de cette saison mais ne souhaite plus être référent. Pour le moment, personne ne s'est proposé pour reprendre</li> <li>- <b>Commission technique :</b> Alain Kempf Des stages Initiateur et GP vont être organisés Des mails ont déjà été échangés avec les présidents de club depuis le début de la saison.</li> </ul>	<p>Responsables commissions</p>

Création le 16 juin 1981

Affilié à la Fédération Française d'Etudes Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Secourisme</b> : Pas de retour de Philippe Bertaud. Certains sont en attente de stage RIFAP pour passer le N3 (pas de session depuis un an et demi à cause des restrictions sanitaires). Cependant, il y a assez d'Antéor pour organiser des sessions. Le sujet doit être discuté avec Philippe mais à priori, il souhaite arrêter de gérer le secourisme.</li> <li>- <b>TIV</b> : Jean-Claude Robache s'excuse pour son absence. Beaucoup de personnes TIV ont été stoppées dans leur activité car ils sont arrivés au terme de leurs 5 ans avant recyclage (dernières années COVID : pas de formation). Son souhait est de prioriser les formations de recyclage cette année (1<sup>ère</sup> date le 25 septembre à Nancy).</li> <li>- <b>Handisub</b> : Eric Cantarini arrête la responsabilité de la commission. Philippe Dupont se propose pour reprendre la suite</li> <li>- <b>Hockey</b> : référent Sacha Lenoir non présent, excusé</li> <li>- <b>Biologie</b> : plus de référent mais quelques noms sont cités par les participants pour leur proposer la responsabilité de la commission, à suivre</li> <li>- <b>Site internet</b> : projet de passage à une gestion du site internet par VPDivé proposé gratuitement par la FFESSM → à réfléchir si intérêt</li> </ul>	
<p><b><u>Consigne COVID19 – situation sanitaire :</u></b></p> <p>Le site internet de la CTR relaye les informations de la FFESSM très régulièrement : il est actualisé dès qu'une nouvelle information paraît.</p>	<p>Pascale M.</p>
<p><b><u>Projets en cours et à venir</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le principal sujet à venir est l'<b>AG du CODEP</b> qui doit se tenir rapidement avant celle du Comité région Grand-Est (21 novembre). Réglementairement, elle doit se tenir au minimum une semaine avant. Les présidents de club et responsables de commission doivent être invités au moins un mois avant la date.</li> <li>- <b>Organisation et équipements au lac</b> : Bernard Six a remonté de nombreuses informations provenant de réunions/échanges qui se sont déroulés en la présence de l'ESM (CODEP non invité).</li> <li>- <b>Ponton de plongée</b> : plusieurs interventions de membres de l'ESM avec bateau sur les chaînes tenant le ponton. Aujourd'hui, le ponton ne tiendrait plus que par une chaîne selon Bernard Six, ce qui est dangereux. Des désaccords sont émis sur la responsabilité de l'entretien du ponton. D'après l'historique, le comité départemental ne s'est jamais occupé de l'entretien et n'a jamais répondu favorablement pour y faire des travaux, malgré de nombreuses relances lors de l'ancien mandat. Le ponton s'use beaucoup et doit faire l'objet d'entretiens réguliers, ce qui n'est pas fait. D'après Bernard Six, une entreprise privée et spécialisée est intervenue pour replacer les corps morts sur le lac. Le CODEP n'ayant pas été informé, n'a pas pu demander une intervention au niveau du ponton. Les clubs ne peuvent</li> </ul>	

Création le 16 juin 1981

Affilié à la Fédération Française d'Etudes Et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

<p>évidemment pas s'y substituer pour faire quelques interventions que ce soient car ils ne sont absolument pas assurés pour cela.</p> <p>Le CODEP devrait se renseigner sur l'assurance du ponton et revoir avec le comité département la gestion de son entretien. Il y a va de la sécurité des utilisateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sécurité du lac</b> : apparemment, au niveau des appels de sécurité en cas de problème sur le lac, il faudrait appeler directement les pompiers hors des heures d'ouverture de la capitainerie qui ne comporte que des personnes s'occupant de l'administratif → point à vérifier et information à diffuser largement.</li> <li>- <b>Bateau de secours de la maison du lac</b> : pourrait être utilisé en cas de secours si présence de pilote d'un club → à vérifier</li> <li>- <b>Emplacements à la Maison du lac</b> : d'après Bernard Voix, la Maison du lac est en train de revoir tous ses emplacements. Il serait intéressant de prendre contact afin de voir si nous pourrions avoir un local avec un accès plus facile étant donné que nous devons bien souvent venir avec les véhicules pour déposer le matériel.</li> <li>- <b>Informations au lac</b> : Bernard Six souhaite que les coordonnées des clubs de l'Aube soient affichées à la base de plongée Franco Baroni</li> <li>- <b>Accès vestiaires</b> : Patrick Vieux réclame une baisse de l'adhésion à la base car les vestiaires n'ont pu être ouverts pendant toute cette dernière année. Pascale Mignon explique, qu'une baisse de moitié à déjà été appliquée l'année dernière pour les mêmes raisons. Patric Vieux insiste pour faire une nouvelle demande.</li> </ul>	
<p><b>Questions diverses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Yann Ciproso propose de vendre le <b>compresseur</b> du CNMB au CODEP. Cette proposition réactive le fait de pouvoir gonfler directement à la base Franco Baroni et les nombreuses questions/propositions de promouvoir les clubs aubois aux extérieurs pour venir plonger au lac (Marne, Yonne, Ile de France, etc.) → bénéfiques ? responsabilité ?</li> <li>- <b>Annexe 4 sur les zones de plongée</b> : n'est que sous forme de projet mais à la signature donc il semble urgent de contacter l'équipe qui a travaillé sur ce projet pour échanger avant signature. Penser à la brigade fluviale de Dienville par exemple.</li> </ul>	
<p><b>Prochaine réunion</b> : à définir, début novembre 2021</p>	<p>Christophe D.</p>

Fin à 21h45 après un verre de l'amitié